

2CB

Société à Responsabilité Limitée au capital de 130 000,00 €

Siège social : 190 Rue des Marais - ZA Ousson Nord

01300 MAGNIEU

749 860 136 RCS BOURG-EN-BRESSE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUmise ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 50 913,26 € comme suit :

- la somme de 13 000,00 €,
à titre de dividendes,
- le solde, soit la somme de 37 913,26 €,
au compte « Autres réserves » qui s'élève à 169 342,74.

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 1,00 €. Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %.

Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé à la distribution de dividendes suivante, au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le 31.12.2024 :

- Montant du dividende global : 13 000,00 €
- Montant du dividende par part : 1,00 €
- Montant du dividende global éligible à l'abattement de 40,00 % : 13 000,00 €

Exercice clos le 31.12.2023 :

- Néant

Exercice clos le 31.12.2022 :

- Montant du dividende global : 13 000,00 €
- Montant du dividende par part : 1,00 €
- Montant du dividende global éligible à l'abattement de 40,00 % : 13 000,00 €

Pour copie certifiée conforme,
la gérance.

FRANCK VERNOUD

2CB

Société à Responsabilité Limitée au capital de 130 000,00 €

Siège social : 190 Rue des Marais - ZA Ousson Nord

01300 MAGNIEU

749 860 136 RCS BOURG-EN-BRESSE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Copie certifiée conforme par Monsieur Franck VERNOUD, cogérant.

FRANCK VERNOUD

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	1 051	1 051		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	175 498	136 930	38 568	25 573
Autres immobilisations corporelles	173 119	102 083	71 036	28 990
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	301		301	301
Autres immobilisations financières	11 548		11 548	12 288
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	361 517	240 064	121 453	67 152
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	12 578		12 578	10 711
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	146 856	12 997	133 859	74 317
Personnel				3 007
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 148		12 148	2 971
Autres créances	17 636		17 636	24 181
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				155
Valeurs mobilières de placement	191 000		191 000	166 000
Disponibilités	120 902		120 902	111 007
Charges constatées d'avance	10 031		10 031	12 910
TOTAL ACTIF CIRCULANT	511 151	12 997	498 155	405 258
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	872 668	253 061	619 608	472 410

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	130 000	130 000
Réserve légale	13 000	13 000
Autres réserves	131 429	104 931
Résultat de l'exercice	50 913	39 498
Subventions d'investissement	9 065	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	334 407	287 429
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	89 059	25 915
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	89 059	25 915
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 468	4 705
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 121	5 121
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 662	74 639
Personnel	24 707	47 758
Organismes sociaux	9 143	7 494
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 805	7 499
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 151	11 728
Autres dettes fiscales et sociales	84	121
Dettes fiscales et sociales	52 890	74 601
TOTAL DETTES	285 200	184 981
TOTAL PASSIF	619 608	472 410